

Declaration of Conformity

According to 47CFR, Part 2 and 15 for: Class B Personal Computers and Peripherals; and/or CPU Boards and Power Supplies used with Class B Personal Computers:

We: Epson America, Inc.
Located at: 3840 Kilroy Airport Way
MS: 3-13
Long Beach, CA 90806
Telephone: (562) 290-5254

Declare under sole responsibility that the product identified herein, complies with 47CFR Part 2 and 15 of the FCC rules as a Class B digital device. Each product marketed, is identical to the representative unit tested and found to be compliant with the standards. Records maintained continue to reflect the equipment being produced can be expected to be within the variation accepted, due to quantity production and testing on a statistical basis as required by 47CFR §2.909. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Trade Name: Epson
Type of Product: Projector
Model: H335A
Marketing Name: PowerLite Presenter

Epson America, Inc. Limited Warranty

Two-Year Projector Limited Warranty and 90-Day Lamp Limited Warranty

What Is Covered: Epson America, Inc. (“Epson”) warrants to the original retail purchaser of the Epson projector product enclosed with this limited warranty statement that the product, if purchased new and operated in the United States or Canada, will be free from defects in workmanship and materials for a period of two (2) years from the date of original purchase. This limited warranty applies only to the projector and not to the projector lamp, which carries a limited warranty period of ninety (90) days from the date of original purchase. For warranty service, you must provide proof of the date of original purchase.

What Epson Will Do To Correct Problems: If your product requires service during the limited warranty period, please call Epson at the number on the bottom of this statement and be prepared to provide the model, serial number, and date of original purchase. Epson will, at its option, repair or replace the defective unit, without charge for parts or labor. When warranty service involves the exchange of the product or of a part, the item replaced becomes Epson property. The exchanged product or part may be new or refurbished to the Epson standard of quality, and at Epson’s option, the replacement may be another model of like kind and quality. Epson’s liability for replacement of the covered product will not exceed the original

retail selling price of the covered product. Exchange or replacement products or parts assume the remaining warranty period of the product covered by this limited warranty. If Epson replaces the lamp as part of the warranty service, the replacement lamp carries the limited 90-day warranty stated above.

What This Warranty Does Not Cover: This warranty covers only normal use of the product. Twenty-four hours per day or other excessive continual use is not considered normal use. This warranty does not cover consumables such as filters. This warranty is not transferable. Epson is not responsible for warranty service should the Epson label or logo or the rating label or serial number be removed. Epson is not responsible for warranty service should the product fail to be properly maintained or fail to function properly as a result of misuse, abuse, improper installation, neglect, improper shipping, damage caused by disasters such as fire, flood, and lightning, improper electrical current, software problems, interaction with non-Epson products, or service other than by Epson or an Epson Authorized Servicer. Postage, insurance, or shipping costs incurred in presenting your Epson product for carry-in warranty service are your responsibility. Epson will pay for all freight charges if you choose to send your unit to Epson for repair. If a claimed defect cannot be identified or reproduced in service, you will be held responsible for costs incurred.

THE WARRANTY AND REMEDY PROVIDED ABOVE ARE EXCLUSIVE AND IN LIEU OF ALL OTHER EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. SOME LAWS DO NOT ALLOW THE EXCLUSION OF IMPLIED WARRANTIES. IF THESE LAWS APPLY, THEN ALL EXPRESS AND IMPLIED WARRANTIES ARE LIMITED TO THE WARRANTY PERIOD IDENTIFIED ABOVE. UNLESS STATED HEREIN, ANY STATEMENTS OR REPRESENTATIONS MADE BY ANY OTHER PERSON OR FIRM ARE VOID. IN THE EVENT THE REMEDIES ABOVE FAIL, EPSON'S ENTIRE LIABILITY SHALL BE LIMITED TO A REFUND OF THE PRICE PAID FOR THE EPSON PRODUCT COVERED BY THIS LIMITED WARRANTY. EXCEPT AS PROVIDED IN THIS WRITTEN WARRANTY, NEITHER EPSON AMERICA, INC. NOR ITS AFFILIATES SHALL BE LIABLE FOR ANY LOSS, INCONVENIENCE, OR DAMAGE, INCLUDING DIRECT, SPECIAL, INCIDENTAL, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES, RESULTING FROM THE USE OR INABILITY TO USE THE EPSON PRODUCT, WHETHER RESULTING FROM BREACH OF WARRANTY OR ANY OTHER LEGAL THEORY.

In Canada, warranties include both warranties and conditions.

Some jurisdictions do not allow limitations on how long an implied warranty lasts and some jurisdictions do not allow the exclusion or limitation of incidental or consequential damages, so the above limitations and exclusions may not apply to you. This warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights, which vary from jurisdiction to jurisdiction.

To find the Epson Authorized Reseller nearest you, please visit our website at: www.epson.com.

To find the Epson Customer Care Center nearest you, please visit www.epson.com/support.

To contact the Epson ConnectionSM, please call (800) 637-7661 + PIN or (562) 276-4394 in the U.S. and (905) 709-3839 in Canada or write to Epson America, Inc., P.O. Box 93012, Long Beach, CA 90809-3012.

FCC Compliance Statement

For United States Users

This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses, and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

WARNING

The connection of a non-shielded equipment interface cable to this equipment will invalidate the FCC Certification of this device and may cause interference levels which exceed the limits established by the FCC for this equipment. It is the responsibility of the user to obtain and use a shielded equipment interface cable with this device. If this equipment has more than one interface connector, do not leave cables connected to unused interfaces. Changes or modifications not expressly approved by the manufacturer could void the user's authority to operate the equipment.

For Canadian Users

This Class B digital apparatus complies with Canadian ICES-003.

Cet appareil numérique de la classe B est conforme à la norme NMB-003 du Canada.

Déclaration de conformité

Selon la norme 47CFR, parties 2 et 15 régissant les ordinateurs personnels et périphériques de classe B, et/ou les unités centrales et les dispositifs d'alimentation électrique utilisés avec les ordinateurs personnels de classe B :

Nous : Epson America, Inc.
Situés à : 3840 Kilroy Airport Way
MS 3-13
Long Beach, CA 90806
Téléphone : (562) 290-5254

Déclarons sous notre seule et unique responsabilité que le produit identifié dans la présente est conforme à la norme 47CFR, parties 2 et 15, des règles FCC régissant les dispositifs numériques de classe B. Chaque produit commercialisé est identique à l'appareil représentatif testé et jugé conforme aux normes. Les dossiers tenus indiquent que l'équipement produit se situe dans les limites acceptables, du fait de la production en quantité et des essais réalisés sur une base statistique, en conformité avec le règlement 47CFR, alinéa 2.909. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas causer de brouillage préjudiciable et, (2) cet appareil doit accepter tout brouillage reçu, y compris le brouillage pouvant provoquer un fonctionnement indésirable.

Nom commercial : Epson
Type de produit : Projecteur
Modèle : H335A
Nom de marketing : PowerLite Presenter

Garantie limitée d'Epson America, Inc.

Garantie limitée de deux ans sur le projecteur et garantie limitée de 90 jours sur la lampe

Ce que couvre la garantie : Epson America, Inc. (« Epson ») garantit au premier acheteur au détail que le projecteur Epson couvert par la présente garantie limitée, s'il est acheté neuf et utilisé seulement au Canada ou aux États-Unis, sera exempt de défaut de fabrication et de vice de matériau pendant une durée de deux (2) ans à compter de la date d'achat d'origine. Cette garantie limitée s'applique seulement au projecteur. Elle ne s'applique pas à la lampe du projecteur dont la garantie est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'achat d'origine. Pour toute intervention au titre de la garantie, vous devez fournir la preuve de la date d'achat d'origine.

Ce que fera Epson pour remédier aux problèmes : Si votre produit doit être réparé pendant la période où il est couvert par la garantie limitée, veuillez appeler Epson au numéro inscrit dans le bas de cette déclaration et assurez-vous d'être en mesure de fournir le modèle, le numéro de série et la date d'achat d'origine. Epson pourra, à son choix, réparer ou remplacer l'appareil défectueux sans frais de pièces ou de main d'œuvre. Lorsqu'une intervention au titre de la

garantie nécessite l'échange du produit ou d'une pièce, l'article remplacé devient propriété d'Epson. Le produit ou la pièce de rechange pourront être neufs ou remis à neuf selon les normes de qualité d'Epson et, au choix d'Epson, le produit de remplacement peut être un autre modèle de type et de qualité semblables. La responsabilité d'Epson pour le remplacement du produit couvert par la présente garantie ne peut dépasser le prix de vente d'origine du produit couvert. Les produits et pièces de rechange sont couverts pour la période de garantie restante du produit couvert par la présente garantie limitée. Si Epson remplace la lampe lors d'une intervention au titre de la garantie, la lampe de rechange porte la garantie limitée de 90 jours énoncée plus haut.

Ce que la garantie ne couvre pas : Cette garantie suppose l'utilisation normale du produit. Une utilisation 24 heures sur 24 ou toute autre utilisation continue ou excessive n'est pas considérée comme une utilisation normale. Cette garantie ne couvre pas les consommables tels que les filtres. La présente garantie n'est pas transférable. Epson ne sera pas tenue d'effectuer d'intervention au titre de la garantie lorsque l'étiquette ou le logo Epson, le numéro de série ou la plaque signalétique ont été enlevés de l'appareil, ou si le produit n'est pas correctement entretenu ou ne fonctionne pas correctement en raison d'une mauvaise utilisation, d'une utilisation abusive, d'une installation incorrecte, d'une négligence, d'avaries lors du transport, de dommages causés par un incendie, une inondation, la foudre, une surtension électrique, des problèmes logiciels, une interaction avec des produits de marque autre qu'Epson ou d'une intervention effectuée par un tiers autre qu'Epson ou qu'un prestataire de service Epson agréé. Les frais d'affranchissement, d'assurance ou d'expédition engagés pour faire réparer votre produit Epson au titre de la garantie avec retour en atelier seront à votre charge. Epson défraiera tous les frais de transport si vous choisissez d'envoyer votre produit à Epson pour les réparations. Si une anomalie déclarée ne peut être identifiée ou reproduite, les frais engagés seront à votre charge.

CE QUI PRÉCÈDE CONSTITUE LA SEULE GARANTIE ET EXCLUT TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, DE NON-VIOLATION OU D'APTITUDE À UNE FIN PARTICULIÈRE. CERTAINES LOIS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DES GARANTIES IMPLICITES. SI CES LOIS S'APPLIQUENT À VOUS, TOUTES LES GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES SE LIMITENT À LA PÉRIODE DE GARANTIE DÉFINIE CI-DESSUS. SAUF DISPOSITIONS CONTRAIRES, TOUTE DÉCLARATION OU GARANTIE FAITE PAR UNE AUTRE PERSONNE OU SOCIÉTÉ EST NULLE. EN CAS D'ÉCHEC DU RECOURS CI-DESSUS, LA SEULE RESPONSABILITÉ D'EPSON SERA LIMITÉE À UN REMBOURSEMENT DU PRIX PAYÉ POUR LE PRODUIT EPSON COUVERT PAR LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE. SAUF DISPOSITIONS CONTRAIRES DANS CETTE GARANTIE ÉCRITE, NI EPSON AMERICA, INC. NI SES FILIALES NE POURRONT ÊTRE TENUES RESPONSABLES EN CAS DE PERTE, INCONVÉNIENTS OU DOMMAGES, Y COMPRIS LES DOMMAGES DIRECTS, SPÉCIAUX, ACCESSOIRES OU INDIRECTS DÉCOULANT DE L'UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISATION DU PRODUIT EPSON, QUE CE SOIT À LA SUITE DU NON-RESPECT DE LA GARANTIE OU D'UNE AUTRE THÉORIE JURIDIQUE.

Au Canada, les garanties englobent les garanties et les conditions.

Certains territoires n'autorisant pas les limitations qui s'appliquent à la durée d'une garantie implicite et d'autres n'autorisant pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects, il est possible que les limitations et exclusions ci-dessus ne s'appliquent pas à vous. La présente garantie vous donne des droits juridiques spéciaux auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits pouvant varier d'un territoire à l'autre.

Pour obtenir les coordonnées d'un revendeur autorisé Epson le plus près de vous, veuillez visiter notre site Web, à l'adresse : www.epson.ca.

Pour obtenir les coordonnées du centre de service agréé Epson le plus près de vous, veuillez visiter www.epson.ca/support.

Pour communiquer avec Epson Connection^{MS}, veuillez composer le (800) 637-7661 + NIP ou le (905) 709-3839 (Canada) ou le (562) 276-4394 (É.-U.); vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante : Epson America, Inc., P.O. Box 93012, Long Beach, CA 90809-3012, É.-U.

Déclaration de conformité avec la FCC

Pour les utilisateurs des États-Unis

À l'issue des tests dont il a fait l'objet, cet appareil a été déclaré conforme aux normes des appareils numériques de classe B, conformément à la partie 15 de la réglementation FCC. Ces normes sont destinées à assurer un niveau de protection adéquat contre les interférences dans les installations résidentielles. Cet appareil produit, utilise et peut émettre des fréquences radioélectriques et, s'il n'est pas installé ou utilisé conformément aux directives, peut brouiller les communications radio. Toutefois, il est impossible de garantir qu'aucune interférence ne se produira dans une installation particulière. Si cet équipement brouille la réception des ondes radio ou télévision, ce que vous pouvez déterminer en éteignant et en rallumant l'équipement, nous vous encourageons à prendre l'une ou plusieurs des mesures correctives suivantes :

- Réorientez ou déplacez l'antenne.
- Éloignez l'appareil du récepteur.
- Branchez l'appareil à une autre prise ou sur un autre circuit que celui du récepteur.
- Demandez conseil au revendeur de l'appareil ou à un technicien radio/télévision expérimenté.

AVERTISSEMENT

Le branchement d'un câble d'interface non blindé à ce matériel entraînera l'annulation de l'homologation FCC de cet appareil et risque de causer des interférences dépassant les limites établies par la FCC pour ce matériel. Il incombe à l'utilisateur de se procurer et d'utiliser un câble d'interface blindé avec cet appareil. Si le matériel est doté de plusieurs connecteurs d'interface, évitez de connecter des câbles à des interfaces inutilisées. Toute modification non expressément autorisée par le fabricant peut annuler la permission d'utilisation du matériel.

Pour les utilisateurs du Canada

Cet appareil numérique de la classe B est conforme à la norme NMB-003 du Canada.



411792700

CPD-27689
Printed in: XXXXX
Pays d'impression : XXXXX